



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Construction résidentielle **L'APCHQ refuse de faire voter ses membres : l'Alliance syndicale déclenchera la grève ce mercredi**

Montréal, le 26 mai 2025 – L'Alliance syndicale de la construction – regroupant les cinq syndicats de l'industrie – confirme que l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) n'a pas répondu positivement à sa demande de soumettre la dernière offre à ses membres, afin de passer au vote. Pour cette raison, l'Alliance syndicale confirme qu'une grève générale illimitée sera déclenchée ce mercredi 28 mai, à 00h01, dans le secteur résidentiel.

Rappelons que l'Alliance syndicale avait exhorté l'APCHQ de faire voter ses membres en se référant à l'article 44.1 de la Loi R-20, dans laquelle il est notamment stipulé qu'une « association représentative peut conclure une entente sectorielle [...] si elle y est autorisée par la majorité de ses membres qui exercent leur droit de vote lors d'un scrutin secret ».

« Il est déplorable que l'APCHQ prive ses membres d'un tel droit de parole. Nous croyons fermement que les entrepreneurs membres de l'APCHQ auraient été favorables à l'acceptation de la dernière offre de l'Alliance syndicale dans le contexte actuel, tout comme les membres des autres associations patronales l'ont été dans les dernières semaines, pour les secteurs Institutionnel-Commercial et Industriel (IC-I) et du Génie civil et Voirie (GCV) » affirme Alexandre Ricard, porte-parole de l'Alliance syndicale de la construction.

« Obtenir une telle entente dans le secteur Résidentiel aurait favorisé le maintien de la paix industrielle et aurait permis d'éviter la grève » poursuit-il.

Que cache l'APCHQ?

L'APCHQ fait preuve d'entêtement injustifié dans le cadre des négociations en cours, en refusant de consulter ses membres pour leur présenter la plus récente offre de l'Alliance syndicale. L'APCHQ a-t-elle peur de la réponse positive qu'elle pourrait obtenir? Qui cherche-t-elle à protéger? Les ménages québécois qui bénéficient des travaux destinés à l'habitation, ou les promoteurs immobiliers qui s'en mettent plein les poches?

L'Alliance syndicale croit fermement que le gouvernement ne doit pas se mêler des discussions. Pourtant, l'APCHQ se cache derrière celui-ci. Au lieu de répondre positivement à une simple demande d'appel au vote, elle repousse volontairement le processus de consultation et se dirige elle-même vers un conflit de travail, en espérant que le ministre du Travail intervienne.

En route vers la grève

L'Alliance syndicale a obtenu un fort mandat de grève (83,8%) en bonne et due forme, en exécutant une consultation au scrutin secret, accessible à l'ensemble des membres des cinq syndicats. Un préavis de déclenchement de grève a été formellement envoyé aujourd'hui au ministre du Travail.

Les cinq syndicats communiqueront activement avec leurs membres dans les prochaines heures afin de partager les informations relatives aux lieux de rassemblement et les détails logistiques nécessaires pour le début de la grève.

Les travailleurs et les travailleuses du secteur Résidentiel méritent les mêmes salaires et conditions que dans tous les autres secteurs de l'industrie et doivent pouvoir récupérer le pouvoir d'achat perdu. Leur contribution à la construction de logements et de maisons est essentielle et doit être reconnue.

À propos de l'Alliance syndicale de la construction

L'Alliance syndicale est composée des cinq syndicats de l'industrie de la construction : la FTQ-Construction, le Syndicat québécois de la construction (SQC), le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International), la CSD-Construction et la CSN-Construction. Ils unissent leurs voix pour représenter l'ensemble des travailleurs et des travailleuses de l'industrie lors de la négociation des conventions collectives. www.facebook.com/AllianceSyndicale/

– 30 –

SOURCE : Alliance syndicale de la construction

Renseignements :

Élisabeth Cloutier, conseillère aux communications
514 625-2479